



COMMUNE DE

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 7 juillet 2026

Délibérations

Date de convocation

Le 30/06/2026

Date d'affichage

Le 30/06/26

Nombre de conseillers : 23En exercice : 23Présents : 21Votants : 23

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet, à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Mairie Annexe, Salle Pierre Coudert, à La Richardais, sous la présidence de Monsieur BRAULT Hugues, Maire de La Richardais.

Etaient présents : Messieurs BRAULT Hugues, MOUGEL Henri-Luc, MEHOUS Philippe, MARSAC Yannick, MALTRUD Hervé-Pierre, HELEUX Hubert, VIDEAU Fabrice, DUPOIRON Denis, COUSTILLET Yves, OHIER Jean-Luc, PERSON Olivier, MEURY Jean-Jacques et Mesdames LEROY Valérie, GRIGNON-SINAY Sylvie, TESSARO Roselyne, DUPONT Clothilde, CARNET Catherine, DOGUÉ Marie-Noëlle, RANVEL Roselyne, GROUALLE Véronique, et COSSE-LE GRAND Corinne

2 Absentes excusées : Mesdames GARNIER Nelly et CRISAN-REVOL Adina

2 Pouvoirs : Madame GARNIER Nelly a donné pouvoir à Monsieur Henry Luc MOUGEL et Madame CRISAN-REVOL Adina a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques MEURY

Secrétaire de Séance : Elue à l'unanimité : Madame LEROY Valérie

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie et de la transmission en Préfecture le 10/07/2026

Délibération
n° 26-07-90

➤ **Renouvellement de la convention avec l'ASCE**

L'ASCE propose via une convention de partenariat des séances pédagogiques de natation scolaire aux élèves des écoles de La Richardais.

Après avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité, valide cette convention, afin de permettre à l'ensemble des enfants scolarisés sur La Richardais de bénéficier de séances pédagogiques de natation et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et avenants éventuels.

Pour extrait conforme,

À La Richardais,

le 10/07/2026

Le Maire,

Hugues BRAULT

